



PREFECTURE DU GARD
PREFECTURE DES BOUCHES DU RHONE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE :

- **préalable à la déclaration d'utilité publique du projet**
- **portant sur la mise en compatibilité du POS de la commune de FOURQUES et du PLU de la commune de BEAUCAIRE**
- **préalable à l'autorisation au titre de la loi sur l'eau**
- **préalable à la déclaration d'intérêt général**

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer (SYMADREM)

Projet : Confortement des digues du Rhône en rive droite entre Beaucaire et Fourques

Situation du projet : Communes de Beaucaire et Fourques

Périmètre de l'enquête : Beaucaire (Gard), Fourques (Gard), Saint Gilles (Gard), Bellegarde (Gard), Aimargues (Gard), Beauvoisin (Gard), Le Cailar (Gard), Vauvert (Gard), Aigues-Mortes (Gard), Le Grau du Roi (Gard), Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard), Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches du Rhône), Aramon (Gard), Montfrin (Gard), Comps (Gard), Théziers (Gard), Vallabrègues (Gard), Boulbon (Bouches du Rhône), Saint-Pierre-de-Mézoargues (Bouches du Rhône), Tarascon (Bouches du Rhône), Arles (Bouches du Rhône) et Port-Saint-Louis-du-Rhône (Bouches du Rhône)

Par arrêté des Préfets du Gard et des Bouches du Rhône, l'enquête publique susvisée, valant enquête au titre des articles L123-1 et suivants du code de l'environnement, sera ouverte à la mairie de Beaucaire (commune siège) pendant 39 jours consécutifs, du **4 juin au 12 juillet 2013** inclus.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête unique destiné à recevoir les observations du public, sera déposé durant cette période en mairies de Beaucaire et Fourques où ils pourront être consultés aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Pendant la même période, un dossier complet du projet ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairies de Saint Gilles, Bellegarde, Aimargues, Beauvoisin, Le Cailar, Vauvert, Aigues-Mortes, Le Grau du Roi, Saint-Laurent-d'Aigouze, Saintes-Maries-de-la-Mer, Aramon, Montfrin, Comps, Théziers, Vallabrègues, Boulbon, Saint-Pierre-de-Mézoargues, Tarascon, Arles et Port-Saint-Louis-du-Rhône, susceptibles d'être impactées par le projet.

Les observations pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié en mairie de Beaucaire, siège de l'enquête.

Ce projet fait l'objet d'une étude d'impact et d'un avis de l'autorité environnementale annexé au dossier d'enquête. Tout renseignement sur le dossier pourra être obtenu auprès du SYMADREM, 448 avenue Abbé Pierre, 13200 ARLES (tél : 04.90.49.98.07).

Monsieur Yves FLORAND, Officier de la Marine Nationale, Retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le tribunal administratif et Monsieur Patrick LETURE, officier de la Marine Nationale, retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Le commissaire enquêteur siégera à la mairie de Beaucaire et recevra personnellement des personnes intéressées :

- le 4 juin 2013 de 9h00 à 12h00 en mairie de Beaucaire,
- le 7 juin 2013 de 9h00 à 12h00 en mairie d'Aigues-Mortes,
- le 12 juin 2013 de 9h00 à 12h00 en mairie de Fourques,
- le 18 juin 2013 de 14h00 à 17h00 en mairie de Bellegarde,
- le 26 juin 2013 de 9h00 à 12h00 en mairie de Fourques,
- le 3 juillet 2013 de 9h00 à 12h00 en mairie de Saint-Gilles,
- et le 12 juillet 2013, de 14h00 à 17h00 en mairie de Beaucaire.

Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête en mairies de Beaucaire, Fourques, Saint Gilles, Bellegarde, Aimargues, Beauvoisin, Le Cailar, Vauvert, Aigues-Mortes, Le Grau du Roi, Saint-Laurent-d'Aigouze, Saintes-Maries-de-la-Mer, Aramon, Montfrin, Comps, Théziers, Vallabrègues, Boulbon, Saint-Pierre-de-Mézoargues, Tarascon, Arles et Port-Saint-Louis-du-Rhône et en préfectures du Gard et des Bouches-du-Rhône.